

besoins, comme l'a demandé un comité spécial constitué par le maire de Toronto, David Crombie (041).

173. Le Comité a accordé une attention spéciale aux problèmes politiques que rencontre le Québec, suite à la chute décisive du taux de fécondité de ces 15 dernières années. Par le passé, le taux élevé de fécondité des Canadiens français compensait au taux d'immigration toujours faible des Français au Canada. Mais, la revanche des berceaux ayant touché à sa fin, le Québec s'est finalement mis à faire activement appel à l'étranger pour avoir des immigrants francophones ou des immigrants ayant peu de difficultés à s'intégrer à la collectivité canadienne-française.
174. Le Comité a reçu des mémoires émanant de divers groupes à ce sujet. On l'a aussi informé de communications du gouvernement du Québec au gouvernement du Canada, et il a aussi entendu à huis clos deux hauts fonctionnaires du ministère de l'Immigration du Québec.
175. Le fait français est un élément essentiel à la vie culturelle et politique du Canada. C'est pourquoi le Comité accepte d'ajouter aux autres considérations économiques et sociales qui entrent normalement dans le cadre de l'élaboration et de l'application d'une politique d'immigration, le caractère prioritaire du maintien du fait canadien-français dans des conditions de développement saines. Le Comité se rend compte qu'on ne peut atteindre cet objectif en se basant principalement sur une politique d'immigration. Mais il considère que le gouvernement du Canada ne devrait pas se refuser à entreprendre des efforts raisonnables, dans le cadre de sa juridiction, qui pourraient aider à la réalisation de cet objectif. Par exemple le Comité approuverait des efforts accrus en vue d'encourager l'immigration en provenance des pays de l'Amérique latine car, habituellement, les personnes de culture latine s'intègrent aisément aux collectivités francophones du Canada.